

Cordulie arctique

CLASSE	ORDRE	FAMILLE	GENRE	ESPÈCE	NOM SCIENTIFIQUE
Insectes	Odonates	Cordulidés	<i>Somatochlora</i>	<i>arctica</i>	<i>Somatochlora arctica</i>

Longueur du corps : 45 à 51 mm
Longueur des ailes postérieures : 30-35 mm



© Alexandre Ruffon

Habitat

La Cordulie arctique vit dans les marais tourbeux à sphaignes (genre de mousses) avec des flaques d'eau libres, le plus souvent de faible superficie (quelques décimètres carrés) et de faible profondeur, pour le développement larvaire. La larve résiste à un assèchement estival et au gel en s'enfouissant plus ou moins profondément dans le substrat.

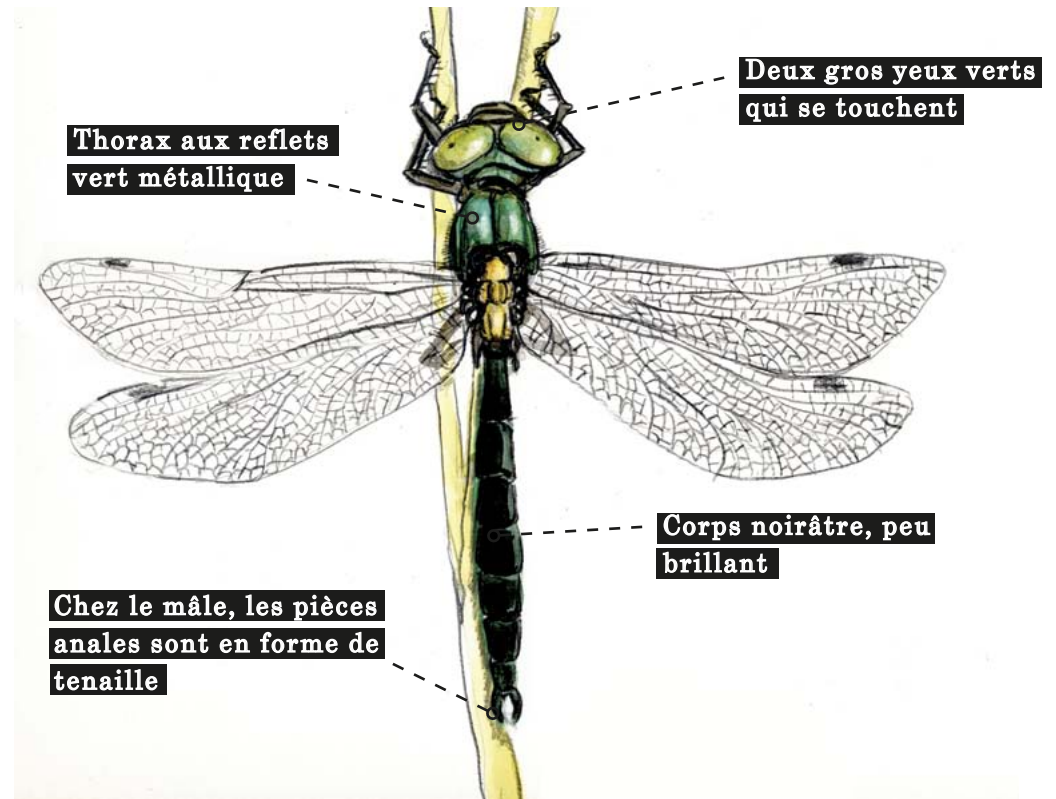
Reproduction

Les premiers adultes émergent entre la fin du mois de mai et la fin du mois de juin. La ponte a lieu à partir de fin juin jusqu'au mois d'août. Au cours d'un vol rasant, la femelle dépose ses œufs à la surface de l'eau ou sur les sphaignes. Ces œufs sont enrobés dans un mucus (substance visqueuse protectrice) qui gonfle au contact de l'eau, leur permettant de se coller à la végétation.

La phase larvaire s'étale sur une période de 2 à 5 ans où on distingue 12 à 13 stades de développement larvaire durant lequel la libellule va muer.



Morphologie



Régime alimentaire

La larve de libellule chasse à l'affût dans les sédiments tourbeux et les mousses où elle vit. Petite faune des sphaignes et larves d'insectes aquatiques constituent son repas. Les adultes chassent en vol différentes espèces d'insectes volants de taille variable : diptères majoritairement, lépidoptères, voire autres espèces d'odonates.

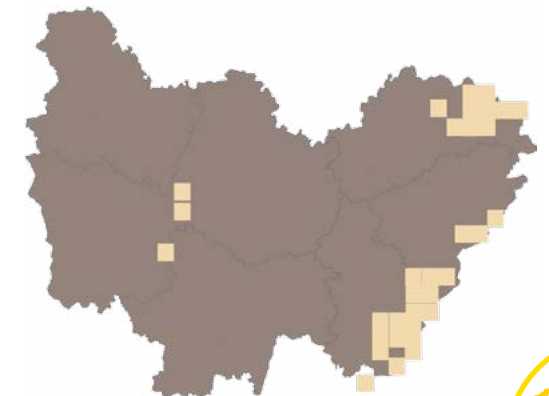
Réseau trophique

Les prédateurs les plus redoutables sont les araignées fréquentant les tourbières, le Lézard vivipare pour les adultes émergents. Ces derniers peuvent être occasionnellement la proie de quelques espèces d'oiseaux, tel que le Faucon hobereau.

Relation avec l'Homme

La Cordulie arctique est classée en « danger critique d'extinction » sur la Liste Rouge des espèces menacées en Bourgogne-Franche-Comté. Elle fait partie des espèces prioritaires dans le Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates (Ce projet vise à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées).

Répartition géographique



Source : INPN, 2019